

ASSOCIATION DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES COMMUNAUTÉS DE FRANCE

Association loi 1901 - 191, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS

COMPTE RENDU DU BUREAU DU VENDREDI 14 JANVIER 2010 *Maison de l'amérique Latine - Paris*

Membres présents :

Jean-François DAUVERGNE, Trésorier
Patrice BRETON, Secrétaire
Martine POIROT, Vice Présidente en charge du Nord
Patrick PHULPIN, Vice président en charge du Sud,
Michel BIRÉ, Vice Président,
Bernard MÉRY, Vice Président,
Philippe PASQUET, Vice Président, délégué régional Aquitaine
Marie-Noëlle ANDURU, déléguée régionale Limousin,
Mathieu CHARTRON, délégué régional Franche-Comté,
Jean-Charles De BELLÉY, délégué régional Lorraine,
Agnès GORI-RASSE, déléguée régionale Normandie,
Hervé HEITZ, délégué régional Alsace,
Jacques MARSAUD, délégué régional Ile de France,
Frédéric PIN, délégué régional Rhône-Alpes,

Assistaient :

Laurence ANGLEYS, ADGCF, chargée du partenariat,

Excusés :

Pascal FORTOUL, Jean-Paul VOGEL, Anne-Claire CHOQUER, Patrice COUÉ, Alain ROCHETTE

A l'ordre du jour :

- Réunion sur la réforme territoriale,
- Point sur les Universités d'été,
- Nouveau site Internet,
- Travail des délégations régionales et réunions régionales.

1- Colloque sur la réforme territoriale :

La date a été fixée avec le SNDGCT au 04 mars 2010, pour que les travaux parlementaires soient suffisamment avancés et donc pouvoir tenir compte des amendements apportés au projet.

Nous avons pressenti : le rapporteur du projet, le sénateur COURTOIS et deux autres sénateurs, un PS et un PC (Mme COHEN SEAT).

La réservation d'une salle au Sénat est en cours ; il nous faut une salle de 200 places.

L'association doit étudier au fond le projet de réforme pour avoir une position ; nous devons dire, de manière argumentée, quelle est notre position, avoir et exprimer notre vision. La réforme construit un paysage institutionnel très différent de ce que nous connaissons.

On observe que les élus sont assez attentistes en attendant de connaître le contenu de la réforme. Nous ne pouvons pas attendre leur prise de position.

Nous avons déjà écrit une première réaction de compromis il y a quelques mois sur le rapport Ballardur, à reprendre, à actualiser et développer. Le syndicat a aussi une position écrite dans la synthèse de son congrès. Mais il ne faut pas que nous apparaissions à la traîne du syndicat.

A la tribune du colloque du 04 mars, l'association doit pouvoir exposer sa position et porter notre message, qui soit une vue commune travaillée collectivement. Avant une réunion préparatoire, chacun doit apporter sa contribution par mail. Une réunion du Bureau adoptera une position et des amendements. Nous communiquerons des supports à la réflexion : document du Bureau sur le rapport Ballardur, contribution du syndicat, amendements de l'ADCF.

La synthèse des contributions sera préparée pour une validation en Bureau et diffusée aux adhérents. La centralisation des contributions sera faite au niveau de Patrick PHULPIN, à la CA de Villefranche sur Saône, qui diffusera les contributions et préparera la synthèse de cadrage à présenter au Bureau.

le Bureau se réunira sur ce sujet **le 24 février à 14h à l'ADCF.**

2- Université d'été :

Elles auront lieu les 5 et 6 juillet 2010 au grand Bornand.

Le thème est : Le couple communes – intercommunalité, traité par le pacte financier et le partage des moyens et des ressources humaines (la mutualisation).

Nous devons définir un titre mobilisateur et trouver les intervenants.

3- Site Internet de l'association :

Le Bureau valide la charte graphique.

Il faut définir précisément les thèmes et les rubriques.

La mise en œuvre dépend de la mise en place des partenariats, en particuliers des contributeurs à l'expertise (Mairie Conseil, ADCF).

Plusieurs questions de Michel BIRÉ :

- Quelles rubriques peut-on faire vivre ? Il nous faut connaître le contenu et la personne capable de les animer., avec des moyens d'accès à des contenus utiles.

- Quelle ambition pour nos listes de discussion ? Si un collègue intéroge le site, il faut être assuré de donner des réponses rapides ; cela va avoir un coût. Mais nous sommes aussi un réseau d'expert ; notre travail apporte du contenu à partir de nos compétences et de nos expériences et va enrichir le site.

Surt les contenus experts, il faudra définir le niveau et le degré de fiabilité juridique des apports.

Il faut définir l'organisation de ce fonds documentaire, de la base de connaissance produite.

La maquette du site sera diffusée au Bureau par Marie-Agnès DUCROT.

4- Travail des délégations régionales :

Le bilan 2009 montre une activité plus importante qu'en 2008, confortée par des sujets d'actualité importants et mobilisateur. Il y a eu un très bon investissement dans certaines régions.

Nous constatons l'intérêt de mutualiser nos travaux avec certaines structures (syndicat, ENACT, CNFPT,...) Nous pouvons aussi développer des thèmes communs repris par plusieurs régions ou organisés en inter région, à l'exemple de la réunion régionale d'Angers (Pays de Loire, Bretagne et Centre).

Les Vice Présidents chargé d'animer le réseau des délégués régionaux ont constaté de bons résultats.

Buts :

- mettre en place le réseau pour appuyer les DG et créer une cohérence reconnue.

- par contre, il y a un manque de remontée d'informations des délégués régionaux en vue d'obtenir une assistance à l'organisation par les Vice Présidents chargés de l'animation du réseau. Il y a un effort à faire à ce niveau.

- les moyens financiers existent et peuvent faciliter et favoriser la mise en œuvre des réunions et manifestations régionales. Les délégués ne connaissent pas bien cette possibilité. Nous pouvons utiliser ces moyens qui évitent d'avoir obligatoirement besoin d'un partenariat privé pour réaliser une manifestation.

Nous avons intérêt, sur ces dossiers, à associer les DG et les élus. Cela nécessite de la réactivité quand c'est en liaison avec l'actualité.

Ce qui est fait au niveau régional doit remonter au niveau national et diffusé à l'ensemble du réseau. le site pourra être utile pour cela.

Les réunions régionales créent un effet de réseau, facilitent les contacts et la convivialité, par un moment de rencontre et d'échange.

Expériences :

- Dans le Limousin, il y a peu d'adhérents de l'ADGCF ; le choix a été de trouver un partenariat avec le syndicat sur une actualité porteuse. Cela a permis de mobiliser le CNFPT.

Une réunion prévue le 23 février sur la réforme des finances locales avec le cabinet Ressources consultants.

- En Lorraine, une réunion sur l'urbanisme et l'intercommunalité le 9 février.

- En Ile de France, le travail a porté sur le grand Paris, avec une intercommunalité récente. Il existe aussi une grande différence entre les CA du cœur d'agglomération en zone urbaine et les CA et CC de grande couronne. Aujourd'hui, nous avons besoin de suivre la réforme des collectivités territoriales spécifique à l'Ile de France.

Un sujet important de la réforme est les Pôles métropolitains. Autour du grand Paris, cela concerne aussi la Normandie.

Il en est de même sur la Région urbaine lyonnaise (RUL) ; cela impacte les SCOT, l'inter SCOT, les transports et aboutit aux PLU. C'est un travail mis en place par la Région. La vision communale et intercommunale est dépassée à ce niveau.

- En Aquitaine, il s'agit de remobiliser avec des réunions sur des thèmes d'actualité en associant les élus de l'ADCF.

Pour nos partenaires, l'association doit les informer pour qu'ils soient intégrés aux réunions régionales, au moins une fois par an. Nous pouvons aussi avoir des réunions internes sans avoir besoin de leur présence.

La question d'actualité cette année est l'évolution de l'intercommunalité, avec les fusions et la métropolisation. Même s'il s'agit de questions politiques, nous devons appréhender cette thématique sur la mise en application de la loi, qui aboutira à une intégration plus grande des collègues et des services des petites intercommunalités dans les plus grandes ; cela interpelle notre organisation de travail.

Les délégués relèvent aussi la difficulté de mobiliser pour les réunions nationales organisées en région.

Il y a un projet de réunion inter régionale sur le thème du développement économique après la réforme de la TP, sur les régions Limousin, Poitou-Charente et Centre.

Le Secrétaire,
Patrice BRETON